

Nés

Monsieur Yves HELIER à SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 2 février 1954.

Madame Elisabeth DAVEAU à SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 28 septembre 1954.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 7 juin 1979.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résidents' au sens de la réglementation fiscale.

La Société dénommée **EARL BELLEVUE (HELIER)**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000,00 € ayant son siège social à BONNEVAL (Eure-et-Loir) 5 rue des Fossés Saint Jacques identifiée sous le numéro SIREN 481923993 RCS CHARTRES.

Ci-après dénommé(e)s 'LE VENDEUR', agissant solidairement entre eux.

ACQUÉREUR

Monsieur Charles, Raymond, Lionel HELIER, agriculteur, époux de Madame Gaëlle Françoise Gisèle LAVIELLE demeurant à SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) 11 rue du Puits - LOLON.

Né à CHARTRES (Eure-et-Loir) le 15 juin 1983.

Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître LHUILLERY notaire à BONNEVAL (Eure-et-Loir) le 10 février 2015 préalable à son union célébrée à la Mairie de SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 9 mai 2015.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommé 'L'ACQUEREUR'.

AUTRE(S) INTERVENANT(S)

Prêteur(s) :

La société dénommée **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE** Société coopérative à capital variable à capital variable ayant son siège social à CHARTRES (Eure-et-Loir) 1 rue Daniel Boutet identifiée sous le numéro SIREN 400 868 188 RCS CHARTRES.

Ci-après dénommée « LE PRETEUR »

PRESENCE – REPRESENTATION

Monsieur Yves HELIER et Madame Elisabeth HELIER sont ici présents.

La Société dénommée EARL BELLEVUE (HELIER) est ici représentée par Monsieur Yves HELIER, susnommé, unique associé et gérant de la société.

Monsieur Charles HELIER est ici présent.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE est ici représentée par Madame Chantal GROISARD, Clerc en l'Office Notarial de BONNEVAL, y domiciliée,

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par Madame Marie-France BONNET, de ladite CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE, aux termes d'un acte sous seing privé en date à BLOIS, du 31 juillet 2015, dont l'original est demeuré ci-annexé après mention,

Dans laquelle procuration Madame BONNET a elle-même agi au nom de ladite Caisse, spécialement déléguée à cet effet par Monsieur Vincent KEMPF, Directeur des Crédits, en vertu d'un pouvoir sous seing privé en date du 1^{er} septembre 2010.

VENTE

Par les présentes, LE VENDEUR s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, vend à L'ACQUEREUR qui accepte, les biens dont la désignation suit :

DESIGNATION

Vente par M. et Mme Yves HELIER :

La propriété agricole située sur la commune de SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) Taillepieid , figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZY	42	Taillepieid	terre	3	27	72

Cet immeuble consistant en : Une parcelle de terre,

BORNAGE

Conformément à l'article L.111-5-3 du Code de l'urbanisme, LE VENDEUR déclare que le descriptif du terrain objet des présentes résulte d'un plan de division et de bornage effectué par la SCP Guillemette ROULLIER,

Géomètre Expert à BONNEVAL (Eure et Loir), 5 Square Westerham, le 27 juillet 2015.

Un exemplaire du plan de bornage est demeuré ci-annexé.

DIVISION CADASTRALE

L'immeuble sus-désigné provient de la division d'une parcelle non bâtie qui a fait l'objet d'un document d'arpentage établi par la S.C.P. Guillemette ROULLIER, géomètre expert à BONNEVAL (Eure et Loir), 5 Square Westerham, en date du 8 juillet 2015 sous le numéro 320E.

L'original sera déposé au Service de la publicité foncière avec un extrait cadastral.

Les opérations de division sont résumées dans le tableau suivant :

Avant Division			Après Division					
			Parcelles objets des présentes			Parcelles restant la propriété de l'ancien propriétaire		
Sect.	N°	Contenance	Sect.	N°	Contenance	Sect.	N°	Contenance
ZY	7	5ha.95a.87ca.	ZY	42	3ha.27a.72ca.	ZY	43	2ha.68a.15ca.

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve et tel qu'il figure sur le plan demeuré ci-annexé.

Vente par l'EARL BELLEVUE (HELIER) :

La propriété agricole située sur la commune de SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) Les Champs de Lolon , figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZT	161	Les Champs de Lolon	sol		82	26

Cet immeuble consistant en : Une parcelle de terre sur laquelle est édifié un poulailler.

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve et tel qu'il figure sur le plan demeuré ci-annexé.



2015 D N° 2846 Volume : 2015 P N° 1936
Publié et enregistré le 30/10/2015 au SPF de CHATEAUDUN
Droits : 5.486,00 EUR
CSI : 94,00 EUR
TOTAL : 5.580,00 EUR Reçu : Cinq mille cinq cent quatre-vingts Euros

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Francis PETAT

DOSSIER : EARL BELLEVUE HELIER/HELIER CHARLES
NATURE : Vente rurale
DATE : 5/10/2015
REFERENCE : MRT/CGR
Compte N° : 00128023 0002

L'AN DEUX MILLE QUINZE
LE CINQ OCTOBRE

Maître Pascal MOURET, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'Pascal MOURET' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BONNEVAL (Eure-et-Loir), 5 boulevard Alfred Billault.

A RECU le présent acte authentique électronique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant : VENTE RURALE

IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

Monsieur Yves, André, Etienne HELIER, agriculteur, et Madame Elisabeth, Raymonde, Geneviève DAVEAU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BONNEVAL (Eure-et-Loir) 5 rue des Fossés Saint Jacques.

Me Maud LHUILLERY
Notaire

5 bd Alfred Billault
BP 17
28800 BONNEVAL
Tél. 02 37 47 30 19
Fax. 02 37 96 20 41
mouret.28@notaires.fr

ATTESTATION

Maître Maud LHUILLERY, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle 'Pascal MOURET' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BONNEVAL (Eure et Loir), 5 boulevard Alfred Billault.

Certifie et atteste :

Qu'aux termes d'un acte reçu par lui le DIX-NEUF MARS DEUX MILLE QUINZE :

Madame Renée, Emma FLOQUET, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Hubert-Charles MUNIER, demeurant à ROYAT (Puy-de-Dôme) Chemin de la Pauze.
Née à BONNEVAL (Eure-et-Loir) le 13 décembre 1926.
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

A VENDU A

Monsieur Yves, André, Etienne HELIER, agriculteur, et Madame Elisabeth, Raymonde, Geneviève DAVEAU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BONNEVAL (Eure-et-Loir) 5 rue des Fossés Saint Jacques.

Nés

Monsieur Yves HELIER à SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 2 février 1954.
Madame Elisabeth DAVEAU à SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) le 28 septembre 1954.

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

Sur la commune de SAINT MAUR SUR LE LOIR (Eure-et-Loir) La Croix,
Une parcelle de terre,
Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZW	9	La Croix	terre	11	96	00

Prix

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70.000,00 €).

Lequel prix payé comptant et quittancé à l'acte.

Propriété

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte par la confusion des qualités de locataire et de propriétaire.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 19 mars 2015.



SCP titulaire d'un Office Notarial adhérente d'une association agréée.

Règlement par virement bancaire :

IBAN : FR25 4003 1000 0100 0013 7837 X15/ BIC : CDCGFRPP

ATTESTATION

Monsieur et Madame Yves HELIER, demeurant au 5, rue des Fossés Saint Jacques à 28800 BONNEVAL, propriétaire de la parcelle ZW0009 sur la commune de Saint Maur sur le Loir 28800, autorisent notre fils Charles HELIER à construire une fumière sur cette parcelle.

Fait à Bonneval, le 1^{er} juin 2015.

